

N.C. : VERNEUIL D'AURE ET D'ITON

VERNEUIL'S AVAG

J/.

MINISTÈRE  
DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
ET DES BEAUX-ARTS.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Poissonnerie

ARRÊTÉ.

BEAUX-ARTS.  
INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE  
DES  
MONUMENTS HISTORIQUES.

Le Ministre de l'Éducation Nationale  
~~Le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts~~

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et  
notamment l'article 2, modifié et complété par la loi du 23 juillet 1927;

La Commission des monuments historiques entendue;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

La tourelle d'escalier et la porte d'entrée  
de la maison en pans de bois sise rue de la  
Poissonnerie, à VERNEUIL (Eure)

sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département, pour les  
archives de la préfecture, au maire de la commune de VERNEUIL  
et au propriétaire,

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 28 AVR 1937.

Par délégation spéciale :  
Le Directeur général des Beaux-Arts,  
~~Membre de l'Institut,~~

280-484-1. 4050-30. [10713]

*Handwritten mark*

T. S. V. P.

Département :  
EURE  
  
Commune :  
VERNEUIL SUR AVRE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
EVREUX  
Hôtel des impôts 11 rue Georges  
POLITZER 27021  
27021 EVREUX  
tél. 02-32-23-31-32 -fax 02-32-23-31-40  
cdif.evreux@dgfip.finances.gouv.fr

Section : P  
Feuille : 000 P 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 18/02/2015  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2014 Ministère des Finances et des  
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

